



Traitement de désinfection des surfaces par voie aérienne en fin de production journalière ou hebdomadaire, ou lors de vide sanitaire.  
Usage préventif pour préserver l'équilibre microbiologique de l'environnement de la production.  
Usage curatif pour rétablir l'équilibre microbiologique de l'environnement de la production.

FUMISPORE OPP est un fumigène à base d'Orthophénylphenol (20 %). Une substance fondamentale dans le monde des anti-microbiens dont les usages sont très divers : milieu hospitalier, traitement des fruits, industrie du papier, atelier de transformation, etc...  
Efficacité bactéricide, fongicide et virucide

## MODE D'EMPLOI

Arrêter la ventilation et fermer toutes les issues du local.  
Mettre hors service les détecteurs de fumée, s'il y en a.  
Protéger les instruments de mesure et d'analyse sensibles à la fumée.  
Déconnecter les cellules photoélectriques commandant l'ouverture automatique des portes.  
Disposer le nombre de boîtes fumigènes correspondant au volume à traiter, au sol, sur support résistant à la chaleur.  
Ouvrir la boîte et allumer la mèche.  
Quitter le local en signalant la fumigation en cours.  
Maintenir le local clos pendant 4 à 12 heures avant de le réutiliser.

## PRECAUTIONS

Porter des gants appropriés.  
Ne pas respirer les fumées.  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
Ventiler les zones traitées pendant une période de 30 à 60 minutes avant d'y accéder.  
Traiter hors présence humaine et animale.  
Traiter hors présence de denrées alimentaires non emballées.  
Ne pas réutiliser l'emballage.  
Après utilisation, éliminer la dose comme un déchet non dangereux.

## DONNEES TOXYCOLOGIQUES ET DE DANGER

FUMISPORE OPP est classé Xi : irritant.  
R36/37/38 : irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
Informations sécurité : consulter la Fiche de Données de Sécurité.

## REMARQUES

Après la fumigation, une odeur caractéristique peut persister, sans risque de toxicité ni d'irritation pour les personnes.  
Les résidus de fumigation ne sont ni rémanants ni toxiques, leur élimination s'effectue par simple rinçage.

## PRESENTATION

Poudre fumigène de couleur blanche. Conditionnement : pour 50 m3  
Stockage : jusqu'à 2 ans dans un endroit sec. DLU : 2 ans.  
Homologation : N° 2000169 à la dose de 160 mg de matière active / m3. Fongicide (POA/POV)

Fumispore opp  
Novembre 2012